Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260605-DCM_2026_25-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le vingt-neuf mai deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Monsieur Ludovic BOUGET, Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Madame Clea PLUSQUELLEC, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET, Madame Felicia KENNEDY THYEBAUT,

Absents excusés : Madame Yolande CHATEIGNER qui a donné procuration à Monsieur Erwan LUCAS,

Secrétaire de séance : Monsieur Erwan LUCAS

Délibération n°2026/25

INSTALLATION DE MADAME FELICIA KENNEDY THYEBAUT DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le maire informe l'assemblée que Monsieur Renaud de Clermont-Tonnerre a démissionné de son mandat de conseiller municipal le 27 avril 2026. Sa démission a été suivie des démissions d'autres membres de la liste « Tous unis pour Plouégat-Guerrand » :

- Mme Elodie Babe (le 29 avril 2026)
- M. Yves Manach (le 04 mai 2026)
- M. Jean-Marie Guézennec (le 04 mai 2026)

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, ces démissions sont définitives dès leur réception en mairie et Monsieur le préfet du Finistère en a été informé.

Conformément à l'article L 270 du code électoral qui précise que le remplacement du Conseiller Municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu » Madame Felicia Kennedy Thyebaut est installée en qualité de conseillère municipale.

Le conseil municipal,

- **Prend acte** de l'installation de Madame Felicia Kennedy Thyebaut en qualité de conseillère municipale ;
- **Prend acte** de la modification du tableau du conseil municipal

Pas de vote

Pour copie conforme,
Le maire,
Hervé Loussaut,